

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA

POINTEAU PIERRE
VERIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés *sous une seule enveloppe et à une seule adresse.*

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

SOMMAIRE.—Chronique du pèlerinage 21.—La fête de sainte Anne et les papes Urban VI, Grégoire XIII et Grégoire XV 23.—Jérusalem : Les prémices du séminaire grec de Sainte-Anne 29.—Sainte Anne et les marins bretons 32.—1ère communion et confirmation 36.—Profession 37.—Actions de grâces 37.—Recommandations 40.—Avis 40.

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE

Avec les beaux jours Sainte-Anne voit revenir les pèlerins. Ils sont peu nombreux encore, mais bientôt, une fois les travaux des champs terminés, ils viendront en foule prier notre sainte patronne et lui offrir le tribut de leur amour.

*
* *

Le premier groupe de pèlerins nous est venu du petit séminaire. Jeudi le 4 juin, octave de la fête du

Saint-Sacrement, les élèves de philosophie de seconde année et les rhétoriciens, au nombre de vingt-et-un, conduits par M. le Supérieur et par M. l'abbé Ruest, ont tenu à mettre sous la protection de sainte Anne leurs examens de fin d'année.

Accords harmonieux de la fanfare, chants pieux, communion fervente, tout a donné à ce pèlerinage un cachet particulier de vie et d'entrain. Qu'il fait bon voir la jeunesse chercher au pied des autels, au banquet eucharistique, la force, le courage dont elle a besoin pour se maintenir dans le devoir et dans la vertu ! Chers jeunes gens, vous ne sauriez confier à un cœur plus compatissant et plus généreux vos intérêts, votre vocation et votre avenir. Sainte Anne aime les jeunes gens, parce qu'ils sont la joie de la famille, l'espoir de la patrie, la gloire de l'Eglise. Elle les aime d'autant plus qu'elle les sait exposés à de grands dangers, à de nombreuses séductions dans ce monde corrompu et corrupteur où la plupart sont appelés à vivre.

invoquez avec confiance cette puissante patronne qui a soutenu nos aïeux dans leurs épreuves et dans leurs combats, et toujours vous sentirez les doux effets de sa protection.

Le 11 de ce mois, les élèves du grand séminaire sont venus en pèlerinage. Sainte Anne ne peut avoir au commencement de la saison des pèlerinages de plus chers visiteurs que ces jeunes gens qui se préparent à travailler un jour au salut des âmes. Peut-être aussi parmi ces élèves du sanctuaire y en a-t-il qui un jour propageront son culte et la feront ainsi honorer et aimer parmi les fidèles confiés à leurs soins ? A ceux-là elle donne une bénédic-

tion particulière, elle communique le feu du divin amour avec l'esprit de Notre-Seigneur.

Quelle joie plus pure et plus douce peut goûter un lévite au cœur noble et généreux que celle qu'il éprouve à visiter les sanctuaires où Dieu se plaît à manifester sa puissance et à glorifier ses saints ?

* * *

Les travaux du pavillon destiné à abriter la fontaine et la statue de sainte Anne avancent rapidement. Au commencement de juillet tout sera complètement terminé ; la statue sera placée sur son piedestal et la bénédiction aura lieu dans le cours du mois, avant la fête de sainte Anne. Sa Grandeur Mgr Blais fera lui-même la cérémonie.

Nous engageons les amis de sainte Anne à contribuer à l'érection de ce pavillon.

La fête de sainte Anne et les papes Urbain VI, Grégoire XIII et Grégoire XV.

Dès les premiers temps de l'Eglise, la dévotion à sainte Anne s'est répandue parmi les fidèles, et Dieu se plaisait à manifester par des signes merveilleux combien lui était agréables ces témoignages de filiale affection envers l'aïeule de son Fils unique. La bienheureuse mère de la vierge Marie a été l'objet d'un culte particulier chez les Grecs, en Espagne, en Angleterre et en Danemark.

Nous avons déjà rappelé à nos lecteurs combien sainte Anne était vénérée chez les Grecs par les plus saints personnages qui ont chanté ses louanges et exalté sa puissance dans des hymnes dignes du ciel. Aujourd-

d'hui nous dirons aux fidèles serviteurs de sainte Anne ce que les papes Urbain VI, Grégoire XIII et Grégoire XV ont fait pour l'honneur et la gloire de notre sainte patronne.

L'Angleterre s'est fait remarquer dans les siècles passés par la dévotion qu'elle témoignait à sainte Anne. En l'année 1378, le pape Urbain VI adressait aux archevêques et évêques de ce pays une lettre par laquelle il institue la première fête solennelle en l'honneur de sainte Anne. "La splendeur de Dieu le Père, écrivait le pape, qui illumine le monde de ses clartés ineffables, écoute toujours les vœux de ceux qui espèrent en sa miséricorde ; mais il les accueille surtout avec bienveillance lorsque, dans leur humilité, ceux qui l'implorent s'appuient sur les mérites et sur l'intercession des saints. Nous avons été naguère informé au nom de quelques fidèles d'Angleterre, que le peuple de ce royaume avait une grande dévotion pour sainte Anne, la mère de la glorieuse Vierge Marie, et que cette dévotion croissait encore par respect même pour la bienheureuse mère de Dieu. Au nom de ces mêmes fidèles une supplique nous a été présentée à cet effet d'obtenir que la fête de sainte Anne, soit solennellement et dévotement célébrée par les prélats, par tous les fidèles qui résident dans le royaume. Ce pieux désir et l'affectueuse dévotion des habitants de la Grande-Bretagne nous sont très agréables devant le Seigneur : désirant donc assurer à ces fidèles l'amitié de Dieu, les attachant de plus en plus à la pratique du bien, nous nous sommes rendu à leurs prières, et, par les présentes lettres, nous nous ordonnons, N. T. C. F., de célébrer et de faire célébrer dans vos villes et diocèses, chaque année, à l'avenir, avec dévotion et solennité, la fête de la bienheureuse sainte Anne. " Donné à Rome, à Saint-Pierre, le XI des

calendes de juillet, la quatrième année de votre pontificat.”

En l'année 1584, la voix du successeur de saint Pierre, Grégoire XIII, retentissait de nouveau sur les collines du Tibre, non plus cette fois pour ratifier la piété d'une nation, mais afin d'appeler tous les peuples chrétiens à montrer la même dévotion et le même empressement à célébrer la fête qu'il instituait de par le monde entier en l'honneur de sainte Anne. “ Notre sainte mère l'Église, disait le pape, nous propose sans se lasser ses salutaires enseignements. Elle invite chaque année ses enfants à la fête des saints qui, non-seulement ont laissé sur la terre des exemples de vertu, mais qui dans le ciel ne cessent de protéger les chrétiens et d'appuyer leurs vœux et leurs prières. Cette intercession au près du Dieu des miséricordes, nous croyons que sainte Anne est fidèle à nous l'accorder ; en effet, combien de faveurs, que de bienfaits, ne lui doit pas le genre humain ? Elle a donné le jour à la Vierge Marie, à qui Dieu a fait la grâce d'être mère du Sauveur Jésus. Si notre faiblesse ne nous permet pas de lui rendre de dignes hommages, sachons du moins l'honorer dans la mesure de nos forces.

“ I. — Afin d'illustrer ses vertus par un culte public, afin de réjouir l'Église universelle par la très douce mémoire de cette bienheureuse sainte, et aussi pour exciter dans tous les cœurs cette antique dévotion qui remonte au berceau de l'Église, et qu'attestent les temples et sanctuaires élevés en son honneur sur toute la surface du globe, nous ordonnons que chaque année, à l'avenir, la fête de sainte Anne soit célébrée au rit double, dans toutes les églises du monde, le septième jour des calendes d'août.

L'office se fera du Commun des saintes femmes, et cette fête devra désormais être ajoutée aux calendriers romains et à ceux des autres Eglises. Si, en quelque lieu, cette fête se célébrait avec une plus grande solennité, eu égard à la dévotion des fidèles, à une ancienne coutume, en vertu d'un décret ou d'un indult du saint-siège, qu'il n'y soit apporté aucun changement.

“ II. — Nous ordonnons aux patriarches, archevêques, évêques, et autres prélats établis dans le monde entier, de publier solennellement ces lettres dans leurs églises, provinces, cités et diocèses, et de les faire observer fidèlement par les séculiers et réguliers de tous ordres, quand même cette fête aurait été omise dans les bréviaires nouveaux et les missels corrigés.

“ III. — Nous voulons que les copies imprimées de ces lettres, munies de la suscription d'un notaire public, et du sceau d'un ecclésiastique constitué en dignité, fassent partout autorité, comme ces présentes elles-mêmes.

“ Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation 1584, aux calendes de mai, la douzième année de notre pontificat.”

En 1622, un autre Pape, Grégoire XV, tombait gravement malade ; abandonné des médecins, réduit à la dernière extrémité, il se souvint de la confiance que ses prédécesseurs, Urbain VI et Grégoire XIII, avaient témoignée en sainte Anne ; héritier de leur dévotion envers la bienheureuse mère de la très sainte Vierge, il implora son secours et recouvra la santé par l'intercession de cette puissante protectrice. En signe de reconnaissance il adressait au monde catholique une bulle conçue en ces termes : “ L'honneur, la louange, le culte et la vénération

dont l'Eglise environne sainte Anne, la mère de la Vierge Marie, se sont accrus à des époques diverses, sous l'action de l'Esprit divin qui régit et gouverne toutes choses : ce n'est pas sans raison, comme le témoignent assez l'incomparable dignité et l'élévation sans pareille de sa fille Marie. Comme la gloire des enfants et la couronne des parents, l'heureuse mère à qui Dieu avait donné une fille si illustre, et qu'il comblait d'honneurs aussi bien que de grâces, fut toujours l'objet d'un culte spécial et d'une dévotion particulière dans l'Eglise universelle, tant en Orient qu'en Occident. Et c'est pour le bien des fidèles et pour le progrès de la religion, nous aimons à l'espérer, que ces honneurs se sont augmentés et multipliés ; car si la dévotion des chrétiens pour sainte Anne va se développant de plus en plus dans le monde, le patronage qu'elle exerce auprès de Dieu, par elle-même et par sa fille, la Reine des cieux, grandit, nous en avons la confiance, dans les mêmes proportions. En offrant à la mère le tribut de notre vénération, nous croyons honorer la fille : nous sommes persuadés que nous nous assurons l'appui et l'intercession de Marie auprès de son fils unique Notre-Seigneur, d'autant mieux que nous témoignons par de plus grands honneurs notre dévotion pour sa mère.

“ I. — Dans cet esprit, et pénétré d'ailleurs d'une affection toute particulière pour sainte Anne, nous avons pris à cœur d'égaliser la piété avec laquelle nos prédécesseurs ont étendu son culte, nous avons voulu, en vertu de notre ministère, procurer le plus grand bien du troupeau que Dieu nous a confié, c'est pourquoi nous avons résolu d'entourer d'un nouvel éclat, dans l'Eglise universelle, la fête de la bienheureuse sainte Anne.

“ Nous statuons donc, nous ordonnons et nous décrétons par cette constitution qui ne saurait être abrogée que la fête de sainte Anne sera célébrée et observée par tous les fidèles comme les autres fêtes de précepte, qu'on devra ce jour-là s'abstenir de toute œuvre servile, et qu'il sera compris dans le commandement des fêtes à sanctifier. (1)

“ II. — Toute disposition contraire est déclarée de nulle valeur.

“ III. — Nous voulons que les présentes lettres, transcrites ou imprimées, soient revêtues de la suscription d'un notaire public et munies du sceau d'un ecclésiastique constitué en dignité, et que dans les tribunaux et au for extérieur, elles fassent foi comme les présentes elles-mêmes.

“ Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 23 avril 1622, la deuxième année de notre pontificat.”

Ces témoignages publics et solennels de la dévotion des Souverains Pontifes envers sainte Anne, notre auguste patronne, sont bien propres à augmenter notre confiance en son crédit auprès de Dieu et à nous la faire honorer et aimer de plus en plus.

Priions cette bonne mère particulièrement pendant le mois de juillet qui lui est consacré, et préparons-nous à célébrer sa fête par une de ces belles démonstrations qui honorent et proclament la foi du peuple canadien.

(1) Aujourd'hui la fête de sainte Anne n'est pas d'obligation. N. D. L. R.

JÉRUSALEM

LES PRÉMICES DU SÉMINAIRE GREC DE SAINTE-ANNE

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs quelques détails sur l'importante fondation d'un séminaire indigène à Jérusalem pour la formation du clergé grec catholique par les missionnaires d'Alger. Cette œuvre importante vient de recevoir son couronnement et elle possède aujourd'hui les prémices de ses travaux ; les premiers prêtres indigènes formés dans ce séminaire à la science, à la vertu, à l'amour du Saint-Siège, travaillent aujourd'hui, sous la direction de leurs évêques, à répandre parmi leurs frères les bienfaits qu'ils ont reçus à Sainte-Anne.

Nous faisons suivre ces détails que nous empruntons au *Bulletin de l'Œuvre des Ecoles d'Orient*, de quelques extraits d'une lettre adressée au Directeur général de l'Œuvre par le R. P. Féderlin, supérieur du séminaire grec-catholique de Sainte-Anne de Jérusalem.

.....“ Je ne vous étonnerai pas, Monsieur le Directeur général, en vous disant dès le début que les prémices de notre Œuvre sont encore bien humbles, quelque appréciables qu'ils soient déjà. Il en est toujours ainsi des œuvres de Dieu, surtout lorsqu'il s'agit d'un séminaire. C'est une vérité trop souvent méconnue de nos jours. Nulle part, mais plus particulièrement dans les pays de mission ; les vocations apostoliques ne sont pas l'affaire d'un moment. Il y faut, outre l'appel de Dieu, une formation d'autant plus longue qu'elle est toute à faire.

“ Cette année donc, nous avons eu nos premières ordinations à Sainte-Anne.

“ Cinq de nos séminaristes arrivés au terme de leurs études théologiques ont été jugés par nous dignes de recevoir les Ordres sacrés. Aussitôt cette décision prise, je la fis connaître à Sa Béatitude, Mgr le Patriarche grec-catholique, et à ceux de NN. SS. les évêques Melchites auxquels appartenait ces séminaristes.

“ D'un commun accord il fut résolu que l'ordination aurait lieu à Jérusalem et dans notre beau sanctuaire de la Nativité de la Très Sainte-Vierge Marie.

“ Deux de nos séminaristes devaient être ordonnés prêtres; deux autres n'ayant pas atteint l'âge de vingt-quatre ans devaient recevoir le diaconat. L'époque des ordinations fut fixée au mois de septembre.

“ Cependant le Seigneur nous réservait une épreuve bien cruelle. Dans ses desseins insondables, il avait résolu d'appeler à Lui un de ces jeunes lévites avant qu'il ait pu gravir les marches du saint autel. C'est au terme de ses études et au moment où il se préparait à son ordination prochaine que notre cher Gabriel Homsy a été frappé soudainement, et sans que rien pût faire prévoir une fin aussi prématurée.

“ Durant les quelques jours de sa maladie; Gabriel parlait à tous de Dieu, de Marie, du salut. Pendant ses heures de délire, il priait et prêchait.

“ Le seul regret qu'il ait exprimé avec un sentiment de douce résignation suffit seul à peindre cette belle âme et à mesurer l'étendue de notre perte. “ Oh ! que je voudrais être ordonné à Sainte-Anne, au milieu de mes Pères et de mes frères et puis aller faire le catéchisme à mes chers compatriotes ! ”

“ Le 14 et le 21 septembre avaient lieu les premières ordinations. Le 28 septembre, fête de Notre-Dame des

Sept-Douleurs, était le jour choisi pour l'ordination générale solennelle.

“ Que vous dire maintenant de ce qui s'est passé au fond de notre âme lorsque nous avons vu le Pontife étendre ses mains sur la tête de nos enfants et leur conférer, avec les pouvoirs redoutables des ordres sacrés, les dons de l'Esprit de Dieu? Je préfère me taire et bénir Dieu dans le silence de ce qu'il a daigné accorder cette joie intime aux Missionnaires de Sainte-Anne.

“ Après leur ordination, nos élèves sont entrés aussitôt dans la carrière. Déjà ils répandent au milieu de leurs frères orientaux les leçons puisées par eux à Sainte-Anne. Par l'enseignement, ils font connaître et aimer la foi catholique; ils font connaître aussi et aimer la langue de notre chère patrie. Ils sont dans la mêlée. Il dépend de la France catholique, de nos associés, de les soutenir par la prière et par la charité. Leurs frères plus jeunes ne demandent qu'à aller les rejoindre. Aux amis de l'Orient à nous permettre de les former pour les saints combats de l'apostolat catholique.”

Le séminaire grec-catholique de Sainte-Anne, fondé par S. Em. le cardinal Lavigne, archevêque d'Alger, est destiné à faire beaucoup de bien dans cet Orient plongé dans l'ignorance et travaillé par les schismes et les sectes protestantes. Il faut des écoles, des orphelins, des séminaires, afin de répandre partout l'instruction religieuse, pour dissiper les préjugés de l'ignorance qui retiennent des populations nombreuses encore loin du bercail.

Pour cela il faut des ressources pécuniaires abondantes; espérons qu'elles ne manqueront pas à une œuvre si utile à ces pauvres frères séparés et si glorieuse pour l'Eglise!

SAINTE ANNE ET LES MARINS BRETONS.

Rapport de l'amiral Gicquel des Touches, lu au Congrès de Sainte-Anne, le 17 septembre 1890.

Reportons-nous au commencement de l'année 1872. Les plaies causées à la France par les épreuves qu'elle venait de subir n'étaient pas cicatrisées ; on cherchait à en mesurer l'étendue et à se rendre compte de la profondeur de nos désastres.

Un fait, en ce moment, frappa le commissaire de la marine chargé de l'inscription maritime du quartier de Vannes, dans ce Morbihan où vous êtes aujourd'hui. Il était, en effet, de nature à attirer son attention, à susciter son étonnement.

Au début de cette guerre cruelle, sept cents et quelques marins de sa circonscription avaient été levés et étaient partis pour le service ; ils en avaient suivi toutes les péripéties. Séparés dès leur arrivée dans les ports militaires, les uns avaient armé nos vaisseaux, d'autres avaient été répartis dans nos diverses armées du Nord, de la Loire, dans les forts de Paris ; et tous ces marins qui avaient éprouvé des fortunes si diverses, participé à tant de combats, couru tant de dangers différents, subi tant de fatigues et de maladies, tous ces marins, sans aucune exception, étaient revenus dans leur familles.

Deux seulement avaient été blessés ; l'un d'eux fut décoré de la Légion d'honneur.

A quoi attribuer une protection si extraordinaire ? Les marins ne s'y trompèrent pas ? ils avaient tous fait avant de partir le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, ils ne cherchèrent pas ailleurs la cause de leur préservation et voulurent en remercier leur bienfaitrice.

J'étais depuis quelques mois préfet maritime du troisième arrondissement, lorsque je vis arriver à Lorient le commissaire de l'inscription maritime de Vanves, M. Rémont du Chélas. Lui aussi était un croyant, et il était aussi frappé que ses marins de la protection éclatante dont sainte Anne les avaient couverts.

“ Dans leur reconnaissance, me dit-il, les inscrits de mon quartier ont résolu de faire peindre un tableau qui rappelle la manière merveilleuse dont ils ont été préservés sur les champs de bataille, dans les marches de nuit sur la neige, dans les hôpitaux infectés de pourriture et de petite vérole noire. Ils iront le porter en pèlerinage à Sainte-Anne ; m'autorisez-vous à les y accompagner officiellement ? ”

“ — Non-seulement je vous y autorise, mon cher commissaire, mais je vous y accompagnerai.”

Sa Grandeur Mgr Bécél fut informé de ce qui se préparait. Il jugea à juste titre qu'un pèlerinage aussi restreint ne convenait pas à l'importance des événements qu'il devait rappeler ; il y convoqua la Bretagne entière et choisit pour l'accomplir la date bénie de l'Immaculée-Conception.

Qui ne se souvient parmi nous de ce jour déjà éloigné où l'on vit s'ébranler, pour ce pèlerinage national, des personnes de tous les âges et de toutes les conditions de notre chère Bretagne. Les routes étaient encombrées, les chemins de fer sillonnés par des trains de pèlerins partis, d'un côté de Saint-Brieuc, de Rennes, de Redon et aboutissant à Sainte-Anne ; de l'autre côté, de Brest, Quimper, Lorient et s'arrêtant à Auray. Malgré une pluie presque continuelle, les Bretons s'avançaient en rangs pressés,

dédaignant le vent qui les avenglait et les couvrait d'une eau qui ruisselait sur leurs vêtements.

En dehors des communions faites par les pèlerins qui, partis de points éloignés, avaient reçu avant de se mettre en route la sainte Eucharistie, vingt-cinq mille personnes s'approchèrent de la Sainte-Table dans la basilique de Sainte-Anne, et, parmi elles, le vaillant et saint mutilé de Loigny, le général de Sonis, dont la vie, récemment écrite par Mgr Baunard avec une éloquence digne du héros qu'il dépeint, met en ce moment le nom dans toutes bouches chrétiennes.

Qui ne se souvient encore parmi nous de cette messe célébrée à la *Scala Sancta*, de ces paroles enflammées prononcées par Mgr Fournier, évêque de Nantes, du haut de cet autel ; des chants, des acclamations répétées en l'honneur de sainte Anne, sortant de quarante mille poitrines qui semblaient n'avoir qu'un seul cœur.

Tout fut merveilleux dans ce pèlerinage ; pas un accident, pas un désordre ; tout, jusqu'à ces wagons qui se trouvèrent placés en travers, dans la voie de Redon à Rennes, par le vent disent les uns, intentionnellement disent les autres, et qui, choqués par un train de retour, n'occasionnèrent aucune blessure, aucun malheur.

Voilà ce que, il y a dix-huit ans, la Bretagne faisait pour remercier sa glorieuse Patrone de la protection surnaturelle qu'elle avait accordée à ses marins pendant la guerre ; voilà quels étaient les sentiments de ces mêmes marins.

Ils n'ont pas perdu leur temps en venant s'agenouiller sur les dalles de cette basilique, ceux qu'elle a ainsi préservés ; ils ne le perdront pas davantage ceux qui, s'adres-

sant à elle dans les difficultés présentes de l'industrie comme dans les dangers de la mer, conserveront dans leur cœur la foi de leurs aïeux.

Je ne sais si l'argent que voulaient répandre sur nos côtes les Anglais et les francs-maçons, après nous l'avoir emprunté, aurait chassé la misère, mais ils auraient sans doute éloigné de nos chaloupes de pêche la protection divine, et un passé récent prouve ce qu'elle est pour nous.

Nous n'aurons garde de l'oublier ; à chaque instant les mêmes faits se renouvellent et nous voyons arriver dans cette église ces rudes pêcheurs aux pieds nus que le secours de sainte Anne a sauvés d'une mort certaine.

Ce ne sont pas les rédacteurs des journaux irréligieux semés à profusion sur le littoral pour ébranler la vieille foi bretonne ; ce ne sont pas ces propriétaires d'usines ouvertes le dimanche, et où on ne reçoit que ceux ou celles qui consentent à profaner le jour du Seigneur ; ce ne sont pas les écrivains de ces mauvais livres traduits dans notre vieille langue celtique qui vous sauveront, marins de nos côtes, au jour de la tempête ; c'est Dieu, c'est sa sainte Mère, c'est sainte Anne votre Patronne, ne l'oubliez jamais !

Lorsque vous mettez à l'eau ces canots de sauvetage qui font notre légitime orgueil devant le pays, pour affronter les périls d'une mer en fureur, recommandez-vous à sainte Anne, elle vous ramènera près de vos familles, fières des existences que vous aurez sauvées.

Quand vous commencez ces rudes campagnes de pêche, si désastreuses depuis quelques années, faites bénir vos chaloupes et souvenez-vous que vos pères ne man-

quaient jamais d'implorer du Tout-Puissant le succès de leurs travaux.

Que vos femmes, vos filles, lorsqu'elles prennent part à la préparation de ce poisson que Dieu vous envoie et qu'il peut, d'un acte de sa volonté, éloigner de vos rivages, ne manquent jamais de sanctifier le dimanche, le jour que le Seigneur s'est réservé.

A ce prix seulement, votre industrie restera prospère. C'est l'un des habitants de ce littoral qui écrivait dernièrement que, si l'on traçait la courbe des lieux où l'on a le plus violé le repos dominical, on aurait celle des décroissances de la sardine dans l'industrie qui nous fait vivre.

Engagez-vous donc avec des usiniers chrétiens, avec ceux qui respectent vos croyances, qui savent que, si Dieu ne construit pas lui-même la maison, cette maison ne pourra pas subsister.

Que les intérêts deviennent les mêmes entre industriels et pêcheurs chrétiens ; que la foi, la sobriété, l'activité et le travail soient les bases de l'union sur lesquelles vous fondez vos espérances de réussite, et Dieu bénira vos efforts et vos peines, car il a toujours soutenu ceux qui se confiaient généreusement en lui.

Les marins de 1870 et bien d'autres vous en offrent un frappant exemple.

Première Communion et Confirmation.

Le 1er mai Sa Grandeur Mgr Blais a fait faire la 1^{ère} communion à 39 élèves des Sœurs de Charité et en a confirmé 45.

PROFESSION.

Le 19 mai, chez les Sœurs de la Charité, Sr. St-Damase de l'Assomption, a fait profession.

M. le grand vicaire a présidé la cérémonie.

ACTIONS DE GRACES

FALL RIVER : J'ai été malade pendant tout l'hiver, j'avais promis de faire publier ma guérison si je l'obtenais ; je suis un peu mieux, mais pas encore capable de travailler. Je me recommande aux prières des abonnés. Quand j'aurai obtenu ma guérison, je remercierai publiquement notre sainte patronne de cette grande faveur. *Mde. D. Rioux.* — Plusieurs personnes témoignent publiquement leur reconnaissance pour les guérisons et les faveurs obtenues par l'intercession de Sainte-Anne. — RIMOUSKI : Deux personnes ont été guéries par l'intercession de notre sainte patronne. *Une abonnée.* — PETIT MATANE : Guérison d'un violent mal de tête. *Une abonnée.*

AMQUI : Faveur obtenue. *Mde C. D.* — LAC AU SAUMON : Après avoir promis une messe en l'honneur de sainte Anne et une communion, j'ai obtenu la guérison d'un mal au bras qui me faisait beaucoup souffrir. Mille actions de grâces à sainte Anne pour cette faveur et plusieurs autres. *Une abonnée.* — PETIT MATANE : La sainte Vierge et sainte Anne ont exaucé mes prières ; j'ai obtenu une parfaite guérison. *Une abonnée.* — STE-FLAVIE : J'ai été guérie par sainte Anne d'une maladie dont je souffrais depuis deux ans et qui me causait de vives inquiétudes. *H. Z.* — MATANE : Mille remerciements pou

la guérison d'une maladie bien sérieuse et pour plusieurs autres faveurs obtenues. *Georgina Ruest, ép. de Charles Simard.*—J'ai été guérie. *Une abonée.*—**ST-ULRIC** : Souffrant à la jambe d'un mal inconnu, j'ai fait une application de l'eau de la fontaine de Ste-Anne de la Pointeau-Père et j'ai été guérie. Amour et reconnaissance. *Une protégée.*—**ST-SIMON** : Guérison d'une maladie grave. Mille actions de grâces à mon insigne bienfaitrice. *J. C., ép. de B. C. et M. B. ép. de C. G.*—**TROIS-PISTOLES** : Par sainte Anne j'ai été sauvé du naufrage. *Un abonné.*

ST-MATHIEU : Une guérison en partie obtenue. *A. C.*
—**KEESEVILLE** : Faveur obtenue. *Mme W. Graves, Dlle Hattie Duffey.*—**St-Simon** : Depuis neuf ans je souffrais d'une maladie de langueur qui m'empêchait de travailler autant que je l'aurais voulu. J'ai employé beaucoup de remèdes et j'ai fait bien des neuvaines ; je suis allée trois fois en pèlerinage à Saint-Anne sans être exaucée. Malgré cela, j'ai redoublé de confiance en ma puissante protectrice et pendant le mois de mai j'ai invoqué Notre-Dame du Sacré-Cœur. Etant à faire un ouvrage qui me fatiguait beaucoup, j'ai prié de nouveau avec une grande confiance en promettant que si j'obtenais ma guérison je la ferais publier dans le *Messenger*. Tout-à-coup je me suis sentie grandement soulagée ; j'ai continué à prier avec dévotion et aujourd'hui je puis dire que ma guérison est complète. Je fais maintenant tous les ouvrages qu'il m'était impossible de faire auparavant. Que tous les abonnés s'unissent à moi pour remercier mes insignes bienfaitrices de la grande faveur qu'elle m'ont accordée. *M. E. R.*—**ANQUI** : guérison d'une névralgie qui m'a réduite à une grave faiblesse. *Mme G. Ross.* Guérison obtenue. *G. R.*—**ST-ULRIC** : Que sainte Anne soit mille fois bénie

de la guérison qu'elle m'a obtenue. *Dominique St-Laurent*.—**AUGUSTA, ME** : A la suite d'un mal de jambes qui me retint deux semaines au lit dans de grandes souffrances, je promis à la bonne sainte Anne que si elle me guérissait, j'enverrais de l'argent pour faire dire deux basses messes et que je ferais publier cette faveur. Ma guérison n'est pas encore parfaite, mais je suis assez bien pour rester senle à la maison et pour faire mon ouvrage. J'espère que sainte Anne va exaucer mes prières en m'accordant une guérison complète. En attendant qu'elle daigne recevoir mes sincères remerciements.

ST-PASCHAL : Plusieurs grâces et faveurs dues à l'intercession de sainte Anne. Mille actions de grâces. *Mme A. L.*—**DAYTON** : Mon mari a obtenu sa guérison. *Mme Sylvain Fournier*.—**ST-SIMON** : Reconnaissance pour deux faveurs que j'ai obtenues. *A. F.*—Je me fais un devoir de publier que par l'intercession de sainte Anne j'ai été capable de me rendre à pied à l'église et de m'approcher des sacrements. *A. F.*—**ST-ULRIC** : Mon fils est guéri. Gloire à sainte Anne qu'on n'invoque jamais en vain. *M. François Bouchard*.—**STE-FÉLICITÉ** : Une mère de famille est heureuse de remercier sainte Anne de la guérison de sa petite fille, elle craignait de la voir rester infirme après avoir souffert pendant plusieurs mois. *Flore Desjardins*. J'ai été préservée de deux accidents. *Une abonnée*. Plusieurs personnes de cette paroisse témoignent publiquement leur reconnaissance à sainte Anne pour les guérisons et les faveurs qu'elles ont obtenu par son intercession. — **ST-BENOIT LABRE** : Mon enfant est guéri. Que sainte Anne soit partout honoré et invoquée ! *Dme Joseph St-Laurent*. Faveur obtenue. *Une abonnée*.

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse ; une famille dans de grands besoins ; une personne souffrant d'un mal de pied ; le succès de la récolte ; les écoles d'une paroisse, une jeune fille de Cornwall dangereusement malade ; une malade de Keeseville ; un jeune homme qui veut quitter sa famille ; un jeune homme adonné à la boisson ; un mari qui a laissé sa femme dans la misère ; 3 personnes gravement malades ; 2 autres personnes convalescentes ; 2 familles pour obtenir la grâce d'une bonne mort ; une famille ; un ménage désuni ; 3 grâces particulières ; un enfant d'un caractère difficile ; une personne souffrant d'un mal de tête depuis un an ; les zélateurs et les zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'Œuvre du pèlerinage ; toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : M. Eloi Bernier et Ophidie Santerre de St-Ulric.

Nous recommandons aux prières de nos abonnés Mgr Doucet, vicaire-général de Chicoutimi et curé de la Malbaie, décédé dans le cours du mois de mai dernier.

AVIS.

Nous serons absent depuis la fin du mois jusqu'à la fin de juillet. Le numéro de juillet ne paraîtra que dans le mois d'août.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1891.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Express : 12.26 .Accom. : 13.17..

“ Halifax “ “ —Express 14.50. Accom. : 11.08.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles e Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

511 01670